

L'UE négocie un accord sur la migration avec le Maroc

20.03.2024 L'UE négocie un accord sur la migration avec le Maroc

L'Union européenne devrait conclure, dans les prochains mois, un nouvel accord sur la migration avec le Maroc. Après l'avoir fait avec plusieurs pays d'Afrique du nord où se trouvent les principales routes migratoires, l'UE envisagerait de signer un pacte migratoire afin d'empêcher les arrivées de migrants sur le sol européen.

Alors que les élections au Parlement européen de juin approchent à grands pas, les responsables de l'Union européenne tentent de sécuriser des Accords avec les pays d'Afrique du nord afin que la migration ne soit pas l'enjeu principal de ces élections, tout en rassurant sur leur bilan.

Ces derniers mois, l'Union européenne a signé plusieurs accords sur la migration, notamment avec la Tunisie en juillet, embourbée dans une crise politique et financière dure. La Commission européenne avait indiqué aussitôt que 42 millions d'euros allaient être « *alloués rapidement* » sur une enveloppe totale de 105 millions d'euros.

En octobre, le président tunisien, Kais Saied, avait fait une sortie médiatique inattendue en refusant les fonds européens pour les migrants, qu'il a considérés comme de la « *charité* » en parlant de « *montants dérisoires* » et de non

respect de l'accord signé à Tunis.

Avec le Maroc, l'Union européenne a trouvé un accord sur la migration, après que le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, ait été clair sur la position marocaine, en précisant, après les événements migratoires de mai 2021 à Sebta, que le Royaume n'était pas le « *gendarme* » de l'Europe et qu'il n'avait vocation qu'à protéger ses propres frontières.

Malgré l'absence d'un pacte signé sur la migration entre les deux partenaires, l'UE verse des aides au Maroc dans le cadre de programmes de coopération depuis 2014 et jusqu'en 2027. Le montant versé jusqu'ici tourne autour des 2 milliards d'euros, dont environ 1,5 milliard dans le cadre de la coopération bilatérale globale, notamment via Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (FFUE).

Un document de l'UE sur le sujet, précise que 631 millions d'euros ont été alloués au Maroc entre 2021 et 2022, dans le cadre de l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI – Global Europe), ainsi que de financements pour la migration au titre d'autres instruments de financement, comme le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF).

L'UE en effet, coopère de longue date avec le Maroc dans le domaine de la migration, précisément depuis 2004. La coopération s'est encore intensifiée en 2013, avec la conclusion d'un accord de partenariat pour la mobilité et le soutien de l'UE à la mise en œuvre de la stratégie nationale

du Maroc en matière de migration et d'asile (SNIA).

Selon le journal autrichien Kronen Zeitung indique que Rabat et Bruxelles négocient cet accord depuis sept ans. Une information que semble partager le site Politico, citant une source diplomatique de Bruxelles, qui a indiqué que l'UE devrait signer un accord avec le Maroc, comme elle a pu le faire avec la Turquie, la Tunisie, la Mauritanie et plus récemment avec l'Égypte pour un montant de 7,4 milliards d'euros réparti sur quatre ans.

L'accord avec le Maroc devrait néanmoins être différent de ceux signés avec ces pays cités, puisque Rabat a déjà été clair sur sa position, alors que l'Union européenne, à travers ces fonds, met la balle entre les mains de ces pays en se déchargeant de la responsabilité d'accueil des migrants et en renforçant le contrôle aux frontières.

En outre, le Maroc, bien qu'il fasse partie des principales routes de la migration vers l'Europe, reste la route la plus sûre et la plus sécurisée. Les sauvetages en mer par les gardes côtes marocains sont quasi quotidiens, ce qui n'est pas le cas de l'autre côté de la Méditerranée, où les migrants sont abandonnés à leur sort ou redirigés vers des pays comme la Libye.

Enfin, le Royaume devrait également mettre un point d'honneur dans ses négociations avec l'Union européenne, à inclure la question de la reconnaissance de la marocanité du Sahara, étant donné que les départs de migrants depuis les côtes marocaines se font du nord au sud et notamment depuis les

provinces du sud pour aller vers les îles espagnoles.

Source

: <https://fr.hespress.com/358502-lue-negocie-un-accord-sur-la-migration-avec-le-maroc.html>